

LE KROLL



J'Y VOIS CLAIR

La loi Renault, c'est quoi ?

Un sujet d'actualité intéresse vos élèves ? Faites-le nous savoir via notre page Facebook ou en réagissant sur notre site. Dans le cadre de l'opération « Ouvrir mon quotidien », la rédaction le décryptera pour vous. Le thème du jour nous a été suggéré par des élèves de 1<sup>er</sup> secondaire du collège Sint-Jozef de Woluwe-Saint-Pierre.



PHILIPPE DE BOECK

**Pourquoi cette loi porte-t-elle le nom d'une marque de voiture ?** Rien à voir avec une campagne de pub de la marque au losange. Si on lui a donné ce nom, c'est tout simplement parce que le groupe français est à l'origine d'un drame social qui a secoué la Belgique en 1997.



Le 28 février de cette année-là, dans le cadre d'un plan de restructuration mondial, Renault décide en effet de fermer purement et simplement son usine de Vilvorde et de licencier ses 3.100 travailleurs. Suite à cela, une nouvelle loi est votée le 13 février 1998 afin d'accompagner un licenciement collectif et tenter d'en réduire le plus possible les effets négatifs. Précisons que le texte ne s'appelle pas officiellement « loi Renault » mais bien « loi portant des dispositions en faveur de l'emploi ».

**Dans quelles conditions entre-t-elle en action ?** Quand une entreprise veut licencier au moins 10 % de ses effectifs. La procédure commence par une annonce de la direction en conseil d'entreprise.

Lorsqu'une entreprise déclenche une telle procédure, elle sait quand ça commence mais rarement quand elle se termine. Jusqu'à présent, le record est détenu par Arcelor Mittal : un an et demi.

**Combien de temps ça dure ?** La première étape d'une telle procédure est la phase d'information et de consultation des travailleurs. La loi ne prévoit pas de limite dans le temps. Durant cette période, les partenaires sociaux sont en droit de poser toutes les questions qu'ils souhaitent à la direction. Et surtout celles qui ont mené au choix d'un licenciement collectif.

Si la raison principale invoquée est que le site ou la filiale ne dégage pas de bénéfices, par

exemple, la direction doit le prouver de manière crédible et circonstanciée.

Durant cette phase, les syndicats peuvent également proposer des pistes alternatives à une fermeture ou à un dégraissage massif. Tant que les

partenaires sociaux n'ont pas obtenu toutes les réponses à leurs questions, la phase d'information reste ouverte. En 2014, la durée moyenne de la phase 1 était de 76 jours et la valeur médiane de 54 jours. Les plus grosses restructurations sont souvent les plus longues.

La phase 2 est enclenchée quand les syndicats donnent leur feu vert. Celle-ci consiste à négocier le plan social. Dans les faits, ce dernier est souvent dessiné dans ses grandes lignes avant la clôture de la phase 1.

**Durant la phase d'information, les syndicats peuvent proposer des pistes alternatives à une fermeture ou à un dégraissage massif**

**La loi va-t-elle changer ?** La refonte de la loi Renault est évoquée dans la déclaration gouvernementale. Objectif : mieux encadrer la phase d'information et de consultation. Mais aucun délai n'est cité.

Il est aussi question de pouvoir faire intervenir un conciliateur dans la procédure afin que celui-ci puisse clôturer d'autorité la phase 1 s'il le juge nécessaire.

En ce qui concerne Caterpillar, la direction du groupe américain a refusé à deux reprises de venir s'expliquer à la Chambre. Elle a invoqué le fait que le débat qui suivrait une communication aux députés pourrait relever de l'information et de la consultation que la loi Renault réserve au conseil d'entreprise. Une interprétation contestée par des juristes.

# L'adieu d'un Ob

- La litanie des discours a commencé ce mardi à l'Assemblée générale de l'ONU à New York.
- Le président des Etats-Unis invite à un sursaut des démocrates face aux populistes.
- Mais il quitte la scène en laissant la Syrie plongée dans une guerre atroce.

NEW YORK  
DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Deux hommes ont fait leurs adieux en « mondovision », à New York mardi, devant l'Assemblée générale de l'ONU : le président des Etats-Unis et le secrétaire général des Nations unies. Le second, Ban Ki-moon, a livré un discours sans concession sur l'état du monde – pitoyable. Barack Obama, aussi, a tiré la sonnette d'alarme : les valeurs éclairées de la démocratie, que l'on dit universelles, devraient être défendues avec plus de vigueur, au risque sinon de « reculer » : elles sont contestées par l'inquiétante montée des fondamentalismes, des radicalismes et des populismes. Mais le président sortant a tout autant prononcé un long plaidoyer pro domo, exposant les « progrès » enregistrés au cours des huit ans d'occupation de la Maison-Blanche... Des propos qui ont souvent sonné comme des charges implicites contre le candidat républicain Donald Trump !

« Notre monde est beaucoup trop petit pour ériger des murs », a lancé Obama. Voilà qui cible d'évidence les projets anti-immigration du républicain. Mais la « leçon du professeur Obama » prétendait à une dimension plus large. Pour son chant du cygne, le président démocrate a souligné que le monde était

confronté à un « choix » : poursuivre vers davantage de coopération ou s'engager vers un monde plus divisé, « entre nations, tribus, races et religions ». Obama préconise évidemment « d'aller de l'avant ». Et de continuer à défendre « nos principes – marchés ouverts, démocratie, droits de l'Homme, droit international – malgré leurs imperfections ».

Au pied du « Palais de verre » de l'ONU, sur la rive de l'East River aujourd'hui écrasée de soleil, un officiel du Département d'Etat nous glisse : « C'était un discours sans grande surprise, consacré à son héritage, un bilan honnête des défis qui subsistent. Avec cet avertissement : il est important de ne pas reculer en matière de coopération internationale. Et l'espoir de continuer sur ce chemin, en le corrigeant, mais sans l'abandonner. »

« La Russie essaye de retrouver sa gloire du passé par la force »

BARACK OBAMA

Au rayon des corrections, Barack Obama évoque avant tout les « inégalités » de la mondialisation, qui a « également affaibli la position des travailleurs et du travail décent ». Très « Occupy Wall Street », il dénonce « un monde où 1 % de l'humanité contrôle 99 % des richesses. Ce monde ne sera jamais stable » : « un sentiment d'injustice fondamentale sape la foi des citoyens ». Obama affirme que les Etats-Unis ont dès lors tenté « avec de nombreuses nations » de combattre « les excès du capitalisme », de réguler le secteur financier, d'éliminer la corruption. On ne verra toutefois pas Obama sur les barricades de Bruxelles contre les accords commerciaux : « Voilà pourquoi nous recherchons des accords commerciaux pour relever les normes et que les avantages soient mieux partagés. »

Reste que la colère gronde, s'inquiète le président sortant. Et



d'« autres visions » tentent de s'imposer sur fond de ce désarroi : sectarismes, fondamentalismes, nationalismes agressifs, populismes... « La réponse ne peut pas être un rejet de l'intégration mondiale », même s'il est « évident » que celle-ci a conduit « à une collision des cultures ».

Sectarismes, extrémismes sont évidemment à l'œuvre, de façon sanglante, en Syrie. Sur ce drame terrible, peut-être le talon d'Achille de sa présidence, Obama a simplement redit qu'aucune solution militaire n'était possible. Il faut « poursuivre le difficile travail diplomatique et l'aide humanitaire et appuyer ceux qui recherchent un règlement politique » du conflit. Au passage, il aura (très) brièvement

le débat du jour

## L'ONU est-elle toujours un lieu

**Le temps où les débats à l'ONU focalisaient l'attention internationale semble passé, tandis que les théâtres de conflits restent nombreux. L'institution internationale, née au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, a-t-elle perdu de sa superbe ? Son rôle doit-il évoluer ? Sa structure est-elle encore adaptée aux réalités géopolitiques du XXI<sup>e</sup> siècle ? Notre débat.**

### Thierry de Montbrial

Thierry de Montbrial est président de l'Institut français des relations internationales (Ifri), qu'il a créé en 1979. Il est également président de la World Policy Conference, qu'il fonde en 2008. Membre de l'Académie royale de Belgique depuis 1996, il est docteur honoris causa de nombreuses universités à travers le monde. Ancien président de l'Institut de France, il est l'auteur de nombreux ouvrages consacrés à l'économie et aux relations internationales.



### « Sans la volonté de l'ONU n'a pas

Pour Thierry de Montbrial, l'ONU reste la clé de voûte du droit international. Mais, sans la volonté des grandes puissances, elle est démunie.

**En 2016, l'ONU est-elle toujours un lieu central des relations internationales ?**

L'ONU n'a jamais été « le » lieu central des relations internationales. Il est un lieu important. Après la Première Guerre mondiale fut créée la Société des nations (SDN), qui était l'ancêtre de l'ONU et qui a échoué pitoyablement. Elle procédait également d'un esprit fondé sur le mythe d'une communauté internationale. Après la Seconde Guerre mondiale, on a tenté de corriger le principe de la SDN. Ce forum est devenu très important parce que le système de l'ONU est la clé de voûte du droit international, dont il ne faut certes pas exagérer l'importance – chaque puissance cherche à interpréter le droit international à son avantage – mais qui existe quand même. L'ONU, aujourd'hui, qu'est-ce que c'est ? Un lieu qui sert de référence inévitable quand on

GROUP  
**ROSSEL**  
SA ROSSEL ET C<sup>e</sup>  
Rue Royale, 100  
1000 Bruxelles  
Président  
et éditeur responsable  
Patrick Hurbain  
Administration générale  
Rue Royale, 100  
1000 Bruxelles  
Tél. : 02-225.55.55

**ROSSEL ADVERTISING** | Keep in touch  
**PUBLICITÉ**  
Rosssel Advertising  
Annonces téléphonées  
Tél. : 02-225.55.00  
Fax : 02-225.59.06  
annonces.tel@lesoir.be  
Annonces  
Tél. : 02-225.55.55  
Fax : 02-225.59.08  
ou 02-225.59.00  
Publicité nationale  
Tél. : 02-542.10.10  
Fax : 02-542.10.11  
Prix de vente à l'étranger  
France 2,30 €  
Luxembourg 1,60 € (en semaine)  
2,60 € (le week-end)  
Prix de l'abonnement Premium  
(papier + PDF + accès au Soir+)  
29,50 €/mois soit 1,18 €/jour

**LE SOIR**  
Directeur général  
et directeur de la rédaction  
**Jean-Pierre Miranda**  
Rédacteur en chef  
**Christophe Berti**  
Rédacteurs en chef adjoints  
**Philippe Laloux**  
**Véronique Lamquin**  
**François Mathieu**  
Rédaction centrale  
Tél. : 02-225.54.32  
Fax : 02-225.59.14  
ou 02-225.59.10  
Courrier des lecteurs  
Fax : 02-225.59.14  
ou 02-225.59.10  
forum@lesoir.be  
lesoir.be (internet)  
http://www.lesoir.be  
Tél. : 02-225.54.32  
internet@lesoir.be

**ROSSEL SOLUTIONS**  
Pour toute question,  
nous avons une solution  
Service clientèle  
Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.  
et le samedi de 8 h à 12 h.  
Tél. : 078-05.05.10  
Fax : 02-225.59.01  
e-mail : abonnements@lesoir.be  
Site : www.clubdusoir.be  
Membre de  
**LENA LEADING — EUROPEAN NEWSPAPER — ALLIANCE**  
LE PAIS — LE SOIR — LE FIGARO  
LA REPUBBLICA — TAGES-ANZEIGER  
TRIBUNE DE GENÈVE — DIE WELT

# Obama inquiet pour la suite



Barack Obama a tiré la sonnette d'alarme : les valeurs de la démocratie devraient être défendues avec plus de vigueur, au risque sinon de « reculer ». © REUTERS

égratigné le Kremlin : « Dans un monde qui a perdu ses empires, la Russie essaie de retrouver sa gloire du passé par la force. »

En coulisses, en marge de l'Assemblée générale, un ultime effort était en cours, pour tenter de resusciter une solution diplomatique pour la Syrie. Mais ces efforts paraissent désespérés. Ban Ki-moon a bien dû quitter la scène sur un amer constat : « Bien trop souvent des bonnes propositions ont été bloquées par quelques rares Etats, voire un seul. » Le droit de veto des cinq permanents paralyse trop souvent le Conseil de sécurité – et même le vieux projet de sa propre réforme !

Le Coréen Ban Ki-moon achève un double mandat de dix ans – et la compétition pour sa succession bat son plein. L'Union européenne, qui perdra avec le « Brexit » l'un de ses deux membres permanents au Conseil de sécurité, devrait trouver là une petite compensation : le prochain secrétaire général sera vraisemblablement un Européen de l'Est et, peut-être, une femme.

Le « gouvernement de Syrie » a particulièrement été dans le collimateur du secrétaire général sortant : Damas continue de lancer des barils de bombes « dans les quartiers et torture les prisonniers ». Et les « puissants » qui alimentent cette machine de guerre ont égale-

ment du sang sur les mains, a-t-il dénoncé.

En un an, la situation a encore empiré en Syrie, observe Ban. La fragile trêve négociée par les diplomates russe et américaine a déjà volé en éclats. Et le raid meurtrier, lundi, contre des convois humanitaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge éloigne encore la perspective d'un secours aux civils, pris au piège des combats. « Cette attaque délibérée, semble-t-il, force l'ONU à stopper ses convois, a annoncé Ban Ki-moon à la tribune de l'Assemblée. Les humanitaires sont des héros, ceux qui les bombardent sont des lâches. » ■

PHILIPPE REGNIER

## LE POINT DE VUE DE LA BELGIQUE

### Charles Michel : du populisme, aux Etats-Unis aussi !



Charles Michel achève tout juste une rencontre bilatérale avec Staffan De Mistura, l'envoyé spécial de l'ONU pour la Syrie, quand il vient livrer à la presse ses premiers commentaires sur l'AG, peu après le discours de Barack Obama. « Il est crucial pour nous, en Europe, d'avoir plus de stabilité, car nous sommes directement dépendants des développements positifs ou négatifs sur le terrain ». Le Premier ministre veut encore croire qu'une « véritable transition » est possible. « Il n'est pas possible que le sort d'un seul homme (Bachar el-Assad, NDLR) » paralyse tout processus politique, dit-il.

**Réfugiés.** Le Premier ministre devait prendre la parole ce mardi après-midi (dans la nuit à Bruxelles) au « sommet des leaders sur la crise globale des réfugiés », convoqué par Barack Obama en marge de l'Assemblée. Il prendra la parole en 35<sup>e</sup> position sur les 53 orateurs prévus – entre la Thaïlande et l'Arabie saoudite... La Belgique est conviée en raison du renforcement de son budget de l'aide humanitaire aux réfugiés (+25 % en un an), assure-t-on du côté gouvernemental.

Une courte intervention est annoncée, de deux-trois minutes, lors de laquelle Charles Michel devrait souligner le devoir de « solidarité » de tous pour l'accueil des réfugiés – Etats-Unis compris. Barack Obama a tenu sa promesse d'en « relocaliser » 10.000 en un an sur le sol US – mais évidemment une « paille » par rapport au million de réfugiés accueilli en Allemagne, au Liban ou en Jordanie et aux 3 millions en Turquie. Mais un exploit pour un pays à deux doigts de céder aux sirènes isolationnistes du candidat républicain.

« La Belgique est un exemple de ces efforts », assure Charles Michel – même si le nombre de réfugiés ac-

cueillis est loin d'atteindre les engagements. Le Premier ministre assure aussi que la question ne provoque « pas de débat » au sein de l'équipe gouvernementale. « Par contre, il y a un débat intra-européen » sur l'accueil des réfugiés et migrants. On le sait : des Etats membres de l'UE s'entre-

déchirent sur le partage du « fardeau »... Et les populismes gagnent du terrain « partout dans le monde, observe Charles Michel. On le voit aux Etats-Unis (où) il y a une campagne électorale avec des déclarations parfois surprenantes dans le chef de candidats importants. Et on le voit aussi en Europe ». Une pierre dans le jardin de Donald Trump !

**Globalisation.** Charles Michel assure qu'il adhère à l'appel du président américain en faveur d'une correction de la globalisation. Compatible pour un chef de gouvernement « de droite » ? « Oui, répond-il. Barack Obama a dit : je suis un libéral ! (plutôt la « gauche », aux Etats-Unis, NDLR). On a besoin d'une économie libre mais cela ne veut pas dire sans règles. Le capitalisme n'est pas spontanément vertueux ». Le Premier ministre en profite pour redire qu'il est « favorable au libre-échange » pour son potentiel de création d'emplois. Les accords commerciaux comme celui négocié par l'UE avec les Etats-Unis (le TTIP) « peuvent donner un cadre régulateur ». Mais les accords doivent être « équilibrés » – ce qui n'est pas le cas du TTIP « pour l'instant » : les Américains n'offrent « pas assez d'accès aux Européens pour leurs marchés publics ». Et vu l'élection présidentielle aux Etats-Unis, « j'ai le sentiment que l'on aura besoin de plus de temps ».

Quant au plaidoyer pour le multilatéralisme, voilà qui est au cœur de « l'engagement de la Belgique », souligne Michel – et au centre de la campagne serrée menée par le pays pour être élu pour deux ans, en 2019-2020, comme membre non permanent du Conseil de sécurité.

PHILIPPE REGNIER

## Le rôle central des relations internationales ?

### La légitimité des puissances, de moyens propres

parle de la légalité ou de la légitimité. Par exemple, une intervention militaire qui n'a pas l'onction de l'ONU, c'est très embarrassant pour le pays qui la mène. D'autre part, c'est aussi un lieu qui, à travers les réunions et notamment cette fameuse assemblée générale annuelle qui se tient en ce moment, permet aux pays de se rencontrer, officiellement ou discrètement. C'est très utile.

#### Les épisodes irakien et libyen ont-ils abîmé l'ONU ?

Dans chaque conflit, il y a des situations très complexes. Pour la Libye par exemple, il y avait un cadre onusien, mais il ne prévoyait pas le renversement du régime Khadafi. Un rapport parlementaire britannique a d'ailleurs récemment mis en cause Cameron et Sarkozy. Cette affaire a indubitablement laissé des traces. Mais par ailleurs, ce qu'il ne faut jamais oublier, c'est que l'ONU en tant que tel n'a aucun moyen propre. S'il s'agit par exemple de déployer des Casques bleus, des forces de maintien de la paix, on ne peut le faire qu'avec la contribution

des pays membres. Et si les Etats ne veulent pas, il ne se passe rien. L'ONU n'abolit pas le jeu des puissances. C'est ce que l'on constate en Syrie. Si les puissances régionales et extérieures sont en désaccord, l'ONU a une certaine impuissance. Le jour où il y aura un accord entre elles, il pourra être béni par l'ONU. Mais ce ne sera que la bénédiction finale.

#### Une réforme du Conseil de sécurité est-elle envisageable ?

Le débat dure depuis longtemps. C'est une question importante. Dans le dossier iranien, les négociations ont associé les cinq membres permanents du Conseil de sécurité plus l'Allemagne. Cela montre bien qu'il peut y avoir des situations où c'est le cas. Il y a plusieurs difficultés à réformer l'ONU : quels critères choisir pour modifier la liste des membres ? Mais surtout : la Charte des Nations unies rend très compliquée toute modification. Un veto l'empêcherait. Les conditions politiques sont encore loin d'être réunies. ■

Propos recueillis par CORENTIN DI PRIMA

### Sebastian Santander

Chargé de cours au Département de sciences politiques de l'Université de Liège, il y enseigne les relations internationales. Il est également responsable du Centre d'études pour les relations internationales de l'ULg. Entre 1999 et 2007, il a été assistant au Département de science politique et à l'Institut d'études européennes de l'Université libre de Bruxelles (ULB). Il a publié en 2016 « Concurrences régionales dans un monde multipolaire émergent » (Peter Lang, Bruxelles).



## « Il ne faut pas sous-estimer la diplomatie de couloir »

Pour Sébastian Santander, l'ONU n'a pas perdu de sa superbe, mais une réforme de ses institutions est nécessaire.

#### On a l'impression que l'ONU est un peu déclassée aujourd'hui. Fausse impression ?

Si on prend du recul historique, on se rend compte qu'il s'agit surtout d'une impression. Durant la Guerre froide, la confrontation entre les Etats-Unis et la Russie déterminait le rôle des Nations unies sur le plan international. A cette époque, ces deux pays sont ceux qui ont émis le plus de veto au sein du Conseil de sécurité. Cela a paralysé en grande partie le fonctionnement de l'ONU pendant la Guerre froide. L'ONU a connu des hauts et des bas. Dans les années 90, le verrou lié à la Guerre froide avait sauté. Elle a connu une série d'échecs – la crise au Rwanda et l'implosion de l'ex-Yougoslavie notamment. Mais on vivait dans l'idée que les institutions internationales allaient prendre de plus en plus de place dans la gestion du

monde, notamment l'ONU pour la gestion des conflits.

#### Une vision essentiellement occidentale, poussée par les Américains ?

Le « nouvel ordre international », selon la formule de Bush père, s'inscrivait dans cette logique d'essayer d'instrumentaliser les Nations unies, pour déloger Saddam Hussein du Koweït par exemple. Mais l'instrumentalisation à des fins stratégiques cela ne signifie pas que l'ONU ne sert à rien. Elle a connu des succès dans la résolution de conflits. Elle sert aussi à rapprocher les points de vue. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de la diplomatie de couloir que permet l'ONU. Il existe d'autres lieux – G20, G7, etc. – mais ils sont plus restreints. Et ils n'ont pas la même légitimité. Je ne dirais donc pas que l'ONU a un rôle moindre que par le passé.

#### Ses institutions sont-elles toujours adaptées au XXI<sup>e</sup> siècle ?

Une instance domine l'ONU : le Conseil de sécurité. En par-

ticulier, le groupe des cinq membres permanents, avec leur droit de veto. Il est clair qu'il y a une nécessité de réformer l'ONU, de l'adapter aux évolutions des rapports de force internationaux. Et là, il y a de grandes divergences entre tous les acteurs, y compris au sein de l'Union européenne.

#### Sans cette réforme, l'institution semble paralysée...

Quand on parle d'un conflit international, souvent, il y a une tendance à mettre la responsabilité sur les Nations unies. Or, si l'ONU connaît des revers importants, c'est notamment dû au rôle des Etats, et particulièrement des membres permanents du Conseil de sécurité, qui ont le pouvoir pour que l'action des Nations unies soit efficace. Prenons le dossier syrien. L'élargissement de l'ONU ou pas, on n'arriverait pas à régler le conflit via cette institution, car les enjeux pour les Russes sont trop importants. ■

Propos recueillis par CORENTIN DI PRIMA